

# Bassins augmente ses impôts et soigne ses finances

**Fiscalité** Le Conseil communal a accepté une hausse de 3 points qui permettra aux autorités d'avoir des liquidités bienvenues.



Bassins a investi ces dernières années dans une nouvelle salle polyvalente.

Image: Florian Cella-archives

Les trois points d'impôt en plus feront assurément du bien au ménage communal. Le Conseil de Bassins a décidé mercredi soir de passer le taux d'imposition de 71% à 74%. Cela devrait rapporter en 2017 quelque 120 000 francs supplémentaires. Ce à quoi il faudra ajouter près de 50 000 francs de plus, liés à l'augmentation de l'impôt foncier.

La Municipalité, qui demandait ces adaptations de la fiscalité, est soulagée. Depuis plusieurs mois, elle manque cruellement de liquidités. Pour faire face à cette situation délicate, elle a pris des mesures d'économie pour limiter les dépenses. Le personnel communal a notamment été touché.

## Arriérés d'impôt

Une partie des difficultés du village provient des arriérés d'impôt, qui se montent à plus de 1,2 million de francs. Or, selon un courrier montré à l'assemblée mercredi soir, le service cantonal peine à régler les cas en suspens. En attendant, la commune de Bassins tire le diable par la queue. Ayant atteint son plafond d'endettement, elle ne peut plus emprunter. Elle a du mal à honorer dans les temps les acomptes envoyés par le Canton pour la facture sociale et la péréquation.

La situation pourrait toutefois s'améliorer assez rapidement. Un échange de mètres carrés de droit à bâtir avec la commune de Chésereux — pour rendre un projet immobilier conforme avec les exigences de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) — est en passe d'être finalisé. Il rapportera près de 800 000 francs à Bassins. (24 heures)

(Créé: 22.09.2016, 20h30)

Par Raphaël Ebinger 22.09.2016

## Articles en relation

### Une bonne nouvelle pour les finances de Bassins

**Politique** La Commune voit sa facture de la péréquation diminuer. Le Canton n'avait pas tenu compte des arriérés d'impôts qui plombent ses finances. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 01.07.2016

### Fauchée, Bassins risque la mise sous tutelle

**Finances** Si la Commune ne paie pas ses dettes, elle en subira les conséquences. Le syndic reste serein. [Plus...](#)

Par Madeleine Schürch 24.06.2016

### La déchetterie coûte beaucoup trop cher à Bassins

**Finances publiques** La commune boucle sur un déficit de 600'000 francs. L'exercice 2014 est jugé catastrophique par la Municipalité. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 25.06.2015